Trente-sixième Année. — N° 27 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | MARDI 27 JANVIER 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 26 JANVIER 1891

SIMPLES RAPPROCHEMENTS

L'Italie s'engage de plus en plus dans la voie des persécutions fiscales. On sait que les Œuvres pies ont vu leurs biens spoliés et leur but complètement travesti; pareille menace pèse sur les biens des paroisses, et la loi projetée sur l'*exequatur* des évêques ainsi que sur le *placet* des curés accentuerait la mainmise de l'Etat sur les biens de l'Eglise et des œuvres ecclésiastiques. Pour comprendre du reste l'importance de ces questions en Italie, il faut y connaître la richesse des fondations anciennes, dans un pays qui avait été si couvert d'œuvres chrétiennes et où le souffle de 1793 n'avait pas balayé comme chez nous toutes les institutions du passé.

Par le retrait de l'*exequatur* le gouvernement veut se donner le moyen de révoquer les évêques qui lui déplairont.

Il justifiera la révocation par quelque abus prétendu : on sait ce que cela veut dire sous des hommes tels que Crispi et ses amis.

Les conséquences, si le cas se produit, seront terribles.

L'évêque dépouillé sera privé du revenu qui appartenait à son église, et les charges augmenteront dans un pays déjà ruiné : ce qui est pire, c'est que la dépossession appellera un intrus et ouvrira le schisme. Assurément les meneurs ne veulent pas autre chose : ils n'ont pas l'espoir improbable de fléchir beaucoup de consciences, ils n'ont que le désir de troubler, de diviser et d'asservir.

∴

De plus forts qu'eux pourtant s'y sont usé les dents sans profit.

En Allemagne le règlement des *Sperrgelder* ou fonds retenus par le fisc aux dépens du clergé catholique pendant la lutte religieuse, n'est plus qu'une question de quelques jours.

L'année dernière, le gouvernement voulait garder le capital et payer les intérêts, cette année, c'est le capital qu'il consent à restituer.

La somme en vaut la peine. Il ne s'agit pas de moins d'une vingtaine de millions de francs. Le diocèse de Cologne pour sa part touchera quatre millions, celui de Trèves deux millions 600.000 fr., ceux de Münster et de Paderborn ensemble 3.200.000 francs, etc. C'est ainsi la Prusse rhénane et la Westphalie qui, plus cruellement éprouvées jadis, vont le plus recouvrer ; viennent ensuite la Silésie et le grand-duché de Posen, où l'élément catholique polonais était également fort et nombreux.

Une commission composée de cinq ecclésiastiques et de deux magistrats civils décidera en dernier ressort de la répartition entre les établissements ou les personnes qui prétendront quelque chose. On le voit, la prédomination dans cette commission appartiendra à l'élément religieux.

Les populations allemandes avaient été admirables de fermeté pendant la lutte. Elles avaient compris leurs devoirs électoraux et fait taire les considérations qui auraient pu les diviser. Partout enfin, au Reichstag comme au Landtag, leurs représentants avaient été unis, sachant toujours ce qu'ils voulaient et ce qu'ils faisaient, s'entendant pour marcher comme un seul homme derrière l'orateur ou le chef de parti qu'ils avaient chargé de parler ou de traiter en leur nom.

Ce n'était pas le parlementarisme avec ses discussions souvent incohérentes, et sa polémique de tirailleurs en ordre dispersé : c'était l'attitude ferme et patiente qui triomphe tout ou tard de la lassitude d'un adversaire.

Des siècles de luttes religieuses avaient formé nos voisins à la victoire : nous y applaudissons, sans autre jalousie que celle de les imiter.

∴

Et nous, que deviennent les suspensions de traitement dont un assez grand nombre de prêtres ont été victimes ?

On s'imagine peut-être que nous nous endormons dans l'oubli.

Non, nous savons que les ministères ont passé et que les injustices n'ont pas passé avec eux. L'incident de Mgr Puyol à Rome a ravivé les souvenirs et fait revivre les plaintes. L'apaisement dont on nous parlait n'était qu'un leurre. Ce qui est bon à prendre est bon à garder; on fait le silence sur nos justes griefs pour pouvoir dire un jour aux catholiques ce qu'on disait jadis au lendemain d'un soulèvement écrasé de la Pologne: « L'ordre règne à Varsovie. »

D'autres confiscations nous attendent, plus terribles et plus irréparables, avec la loi sur le droit d'accroissement qui reste suspendue sur la vie même de nos communautés.

Les Sœurs de nos paroisses ne s'en sont pas moins surpassées dans le soulagement des misères que les récentes rigueurs de la saison viennent de multiplier.

Pourquoi donc, en Italie et en France, les administrations qui se laissent déborder par les plaintes des malheureux, sont-elles des ennemis systématiques de ceux qui les soulagent.

Mystère, dont la franc-maçonnerie sans doute a la clef.

LA CHARGE DE SEDAN

Une lettre du soldat qui a sonné la charge

Voici un document inédit, qui nous semble, malgré son humble source, clore définitivement le débat qui s'est engagé à propos de la charge de Sedan.

C'est la lettre du soldat qui a sonné la charge par ordre de M. de Galliffet. Elle est adressée au *Figaro* :

Paris, ce 25 janvier 1891.

» Monsieur le rédacteur en chef du *Figaro*,

» Voulez-vous me permettre de prendre ma petite part dans le débat qui s'est engagé à propos de la charge de Sedan?

» C'est moi qui ai sonné la charge de Sedan.

» J'étais trompette-major du 6e chasseurs à cheval, attaché à l'état-major, et, dans l'après-midi de la bataille, c'est le général de Galliffet qui a donné l'ordre de sonner.

» Cet ordre a été donné par lui au colonel Bonvoust, du 6e chasseurs, et en présence du lieutenant-colonel Aubert, qui m'ont transmis l'ordre de sonner la charge, en ajoutant aux chasseurs : « *Pointez et ne sabrez pas !* »

» L'ordre a été répété aussitôt par les trompettes des escadrons en ligne.

» Il n'y a donc pas de discussion possible à ce sujet.

» Le trompette-major du colonel du 1er hussards (commandant, M. le colonel de Bauffremont) s'appelait Beraard. Il a disparu après la charge et a dû être fait prisonnier.

» Deux ans après, j'ai reçu une lettre de lui, lettre venant d'Afrique, et il me disait qu'il occupait l'emploi de chef de fanfare dans un régiment de chasseurs à pied.

» Recevez, je vous prie, monsieur le Rédacteur en chef, etc.

» LE BOISNE,
» Paris, 12, rue Boinot. »

Le *Figaro* ajoute :

« Cette déposition nous semble formelle. M. Le Boisne qui nous a renouvelé hier de vive voix cette intéressante déposition, a déclaré qu'il ne pouvait y avoir aucune erreur à ce sujet : il affirme sur l'honneur que c'est lui qui, *le premier, a sonné la charge sur l'ordre expressément donné par le général de Galliffet*.

» Tout cela est raconté par lui avec une charmante modestie et une parfaite bonne foi. »

LE VACCIN DE CHÈVRE

C'est hier matin que, pour la première fois à Paris, a été mis à l'essai ce singulier traitement de la tuberculose par le sang de chèvre dont nous déjà parlé. Les deux savants praticiens de Nantes, à qui revient l'honneur de la découverte, MM. Bertin et Picq, avaient fait tout exprès le voyage, sur l'invitation formelle de quelques-uns de leurs collègues de la Ville-Lumière.

Une première expérience a été faite par eux en présence des docteurs Hérard, Rousseau et Albert Filleau, et de M. Laquerrière, vétérinaire, sur un jeune phtisique auquel on a inoculé 15 grammes de sang de chèvre dans la masse des tissus musculaires de la cuisse. Une seconde expérience semblable a été faite, en présence du seul docteur Filleau, sur l'un de ses clients, qui s'était délibérément prêté à cette tentative — parfaitement inoffensive, au surplus — d'un si haut intérêt scientifique.

Cette double opération s'est accomplie sans accident. Ainsi que je l'avais prévu, elle n'a été douloureuse ni pour les patients ni même pour la chèvre qui, après la saignée, tendait encore la patte, gentiment et sans rancune, à ceux qui venaient ainsi de l'égorgiller en détail. Aucune coagulation ne s'est produite aux environs de la piqûre: les spécialistes présents ont pu immédiatement s'en convaincre par la palpation digitale.

La méthode ne présente donc ni les inconvénients ni les périls inhérents à la transfusion du sang. Le fait est qu'il ne s'agit pas d'une transfusion intraveineuse ordinaire, mais plutôt d'une injection sous-cutanée de sang *vivant*, non plus de veine à veine, mais de veine à muscle. Elle n'en exige pas moins une grande habileté, une légèreté de touche exquise et infiniment de savoir-faire.

Il faut, en effet, que le sang s'écoule de la jugulaire de l'animal et entre immédiatement « dans la peau du bonhomme » avec une abondance mesurée et une vitesse régulière, sans repos, sans variation de température, sans perte de sa tension ni de ses gaz, sans diminution du chiffre de ses globules ou de leur fragile vitalité, sans altération de ses instables éléments, sans contamination par le ferment de la fibrine sans avoir été touché par l'air et sans entraîner d'air avec lui, et cela dans un espace de temps qui ne doit pas dépasser douze ou quinze secondes. Il y a là tout un manuel opératoire délicat, subtil et compliqué.

C'est ce qu'ont expliqué à leurs collègues MM. Bertin et Picq, après leur avoir obligeamment donné tous les éclaircissements souhaitables sur la genèse de leur microbicide et capricante méthode, laquelle n'a rien de commun avec les essais de laboratoire antérieurement tentés sur des « lymphes » ou des « sérums ».

Partis de cette hypothèse — expérimentalement vérifiée — que le vaccin de chèvre (animal réfractaire à la tuberculose) devait être préféré au vaccin de génisse, MM. Bertin et Picq en sont logiquement arrivés à conclure que le sang de chèvre inoculé à un tuberculeux produirait peut être les bienfaisants effets d'un vaccin spécial. Et les résultats obtenus à Nantes semblent de nature à faire croire qu'ils avaient conclu juste!

Espérons que le résultat des expériences de Paris — résultats qu'il est difficile d'escompter, puisque, pour être efficaces, les injections paraissent devoir être renouvelées tous les dix jours — confirmeront ces espérances.

La vieille légende d'après laquelle il suffirait, pour écarter l'épidémie d'une étable, d'y faire coucher un bouc, et, pour guérir un poitrinaire, de l'abreuver du lait de chèvre salé, aurait-elle donc, comme tant d'autres légendes nées des instinctives observations des foules profanes, un fonds de vérité?

Si oui, ce sera le cas ou jamais d'immoler, en signe de réjouissance, un Koch à Esculape. E. G...

Le commerce entre Anvers et New-York

Les exportations pour Anvers, durant la semaine finissant le 6 janvier, ont comporté les quantités suivantes 1,287,914 gallons pétrole (valeur 70,310 dollars); 5.000 pièces douves (doll. 175); 60 c/s fusils (doll. 2.600); 350 bar. viande (doll. 7.350); 75 bar. stéarine (doll. 1 500); 730 s/s farine de froment (doll. 2.090) 069 930 $ lard (doll. 52.834); 200 c/s pommes séchées (doll. 1.000); 50 bar. viande de porc (doll. 700); 1.642.700 $ tourteaux d'huile (doll. 15.070); 775 c/s conserves (doll. 3.876) 651.223 $ saindoux (doll. 41.619); 66.000 $ jambons (doll. 6.075); 14 b. cuir (doll. 1.680); 12.898 $ tabac fabriqué (doll. 4.150). 32 bouc. tabac (doll. 3840) ; 500 tçs oléomargarine (doll. 17.320); 20 cjs machines (doll. 4010) ; 784 b. istle (doll. 19,821) ; 217 sjs café (doll. 5584) ; 30 cjs machines à coudre (doll. 580) ; 155 bar. huile à graisser (doll. 1375); 36 cjs quincaillerie (doll. 500) ; 173 pièces bois de cèdre (doll. 700); 80 cjs tabac (doll. 1300) ; 11 b. peaux (doll. 725); 75 tçs provisions (doll. 500); 60 b. déchets (doll. 1740); 204 bdl. papier (doll. 1254) ; 15 fûts huile de saindoux (doll. 374) ; ensemble pour une valeur de 226,798 dollars.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Figaro* s'occupe de la rentrée du R. P. Didon dans la chaire catholique.

« L'éloquent dominicain a repris hier, avec éclat, possession de la chaire catholique dont il était éloigné depuis dix années, depuis ses conférences sur le divorce à Saint-Philippe-du-Roule. Pendant sa longue retraite, il a publié son livre *de l'Allemagne*, couronné par l'Académie française, et cette *Vie de Jésus*, qui est un des plus gros succès de librairie de notre époque. Vingt mille exemplaires ont été enlevés en trois mois.

» L'annonce de sa réapparition dans la chaire de la Madeleine y avait amené une foule énorme qui emplissait la vaste nef. Les assistants s'étageaient jusque sur les degrés du chœur; les chapelles latérales, les tribunes, les galeries supérieures étaient occupées bien avant l'heure fixée. A deux heures il était devenu impossible de pénétrer dans l'église.

» Le P. Didon possède un organe superbe ; on ne redoute avec lui ni fatigue, ni manque d'à-propos; il est imperturbable. Après une heure un quart, sa voix est aussi nette qu'au début. Il est né orateur. Sa conférence d'hier sur l'Eglise, la grande civilisatrice, la source d'où découle toute la civilisation moderne, en présage-t-elle d'autres et lui ouvrira-t-elle l'accès de Notre-Dame?

» On l'a entendu, hier, parler de la République, non seulement sans aigreur, mais en s'inclinant devant le fait accompli, simplement, comme l'auraient pu faire, du haut de la chaire, le cardinal-archevêque d'Alger ou l'évêque d'Annecy. Ce sont les hommes et non les institutions qu'il veut réformer.

» Excellente journée pour lui et pour l'ordre de Saint-Dominique, où les orateurs pourtant ne font pas défaut. »

Du *Soleil*, à propos du récent crime de Courbevoie, commis par des gamins imberbes :

« La mauvaise orientation est incontestable; elle vient pour une bonne part du cabaret, et, pour le reste, de ce dédain de tout enseignement moral qui, lui, est bien une plaie, et une plaie sérieuse. Bref, les adolescents, étiolés physiquement par le vice précoce et moralement pourris pullulent. Ils ont la main dans la plupart des crimes, et des récidivistes, qualifiés de la pire espèce ont souvent vingt ans à peine.

» Est-ce qu'une telle situation peut s'éterniser, et n'entrevoyons-nous pas déjà l'heure où ces pupilles du crime seront assez nombreux pour se rire de la police et pour être les maîtres ? Est-ce qu'ils ne sont pas sur la limite même de cette prépondérance ? Chaque jour qui passe augmente leur nombre, et les mesures préservatrices restent les mêmes, c'est à dire insuffisantes.

» Rien n'est mieux fait pour attester cela que ce crime atroce de Courbevoie, commis par des gamins avec un sang-froid qui épouvante, et une telle insouciance du meurtre que, pour y mieux voir dans leur exploration des meubles des armoires, ils se hissent sur le cadavre encore pantelant de leur victime.

» J'admire, d'une façon toute relative, ceux qui ne s'inquiètent point d'un tel état de choses ; mais, malheureusement, pour eux-mêmes, leur sérénité ne saurait avoir de durée. Coûte que coûte, il faudra se débarrasser, et au plutôt, de toute une jeune population criminelle qui met Paris et sa banlieue en coupe réglée, et qui se recrute, quotidiennement, avec une facilité extraordinaire. Comment ? Ça, ce n'est point mon affaire, mais bien celle de ceux qui voient le mal de près et qui, pour peu que cela dure, se trouveront désarmés devant lui. »

M. Paul de Cassagnac revient, dans l'*Autorité*, sur la séance de la Chambre dont la *fille Elisa* a fait les principaux frais :

« Le ministre a vomi les citations lubriques.

» Le président de la Chambre a ordonné le silence, allant jusqu'à dire, quand des murmures se faisaient entendre : « On dirait vraiment, messieurs, que vous voulez empêcher d'entendre ce que va dire M. le ministre. »

» Et le *Journal officiel*, complaisant du président, ajoute obligeamment : *On rit*.

» Il y avait de quoi, vraiment !

» Et le ministre continuant son œuvre d'égoutier, le président ajoute : « Alors vous voulez juger sans avoir entendu ? (*Rumeurs sur divers bancs*). Mais enfin, messieurs, je vous trouve d'une susceptibilité un peu exagérée, (*Applaudissements à gauche. Exclamations sur divers bancs*.)

» Ces *applaudissements à gauche* et cette *susceptibilité exagérée* reprochée à la Droite, dépeignent bien l'état des esprits.

» Chacun agissait suivant ses goûts.

» La Gauche jouissait et la Droite rougissait.

« L'évêque d'Angers a dû quitter un instant la salle.

» Et les dames et les demoiselles qui ont eu cette représentation de *La Fille Elisa*, jouée par M. le ministre de l'instruction publique dans des conditions particulières, puisqu'on n'a déclamé que les cochonneries, ont dû partir de là un peu plus instruites qu'elles ne l'étaient en entrant.

» Ce qui preuve, qu'avant de conduire sa famille à la Chambre des députés, il est utile et prudent de consulter l'ordre du jour et de savoir si MM les ministres et MM. les députés n'ont pas l'intention, pour se dégourdir un brin, de s'offrir une petite séance comme s'en offrent sur les bancs des boulevards extérieurs, les Alphonses de barrière. »

NOUVELLES DU JOUR

L'Etat du Congo et les Etats Unis

Bruxelles, 25 janvier. — Les Etats-Unis qui, après avoir signé l'acte général de la conférence de Bruxelles, n'avaient pas adhéré à la déclaration concernant les droits d'entrée dans l'Etat indépendant du Congo, viennent de conclure, avec les représentants de cet Etat, un traité de commerce qui assure, du commerce américain, le traitement de la nation la plus favorisée.

Ce traité a été signé le 24 janvier et sera soumis à la ratification du parlement américain en même temps que l'acte général de Bruxelles.

La participation des Etats-Unis à cet acte est considérée comme ayant une très grande importance.

Les prières publiques

Paris, 25 janvier. — Ce matin a eu lieu, à la cathédrale, en présence d'une grande affluence, la cérémonie des prières publiques ordonnées par S. E. le cardinal de Paris, à l'occasion de la rentrée des Chambres.

On remarquait dans l'assistance de nombreuses notabilités politiques du Sénat et de la Chambre des députés, à qui des places avaient été réservées.

Depuis longtemps, on n'avait pas vu dans la cathédrale une telle assistance. On se serait cru aux plus grandes fêtes de l'année.

Le dégel et les inondations

Orléans, 25 janvier. — La débâcle a commencé ce matin vers dix heures, en amont d'Orléans. Des soldats du génie munis d'explosifs ont été dirigés sur Biare, à la disposition du service de la navigation.

La débâcle a franchi le pont de Jargeau à onze heures cinquante, avec une vitesse de six kilomètres à l'heure. Elle atteindra bientôt Orléans.

Une éruption volcanique près de la Spezzia

Rome, 25 janvier. — Le bruit court qu'une éruption volcanique s'est produite à Deina, entre Gênes et la Spezzia.

La candidature Goblet

Le *XIXe Siècle* dit :

« Il paraît que des circonscriptions ont fait des propositions formelles à M. Goblet, notamment la première circonscription de Rouen, vacante par suite de l'élection au Sénat de M. Richard Waddington.

» M. Goblet, qui tient à ce que sa candidature soit une candidature de concentration républicaine, fera connaître sa réponse sous peu. »

L'Italie et le roi Ménélik

Paris, 25 janvier. — Au même titre et presque en même temps que la reine d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne, le président de la République française a reçu une protestation en bonne forme du roi des Ménélik contre le protectorat italien.

Le monarque abyssin repousse, en termes très dignes, toute idée de protectorat ; il assure qu'il y a eu une erreur de traduction dans le texte italien du traité d'Ucciali, et, tout en déclarant qu'il reste l'ami de l'Italie comme des autres puissances, il affirme solennellement qu'il n'a jamais abandonné et qu'il n'abandonnera jamais son indépendance.

La duchesse d'Uzès à Rome

Paris, 25 janvier. — On mande de Rome au *XIXe Siècle* :

« Mme d'Uzès a été reçue par le pape auquel elle a remis 500,000 fr. »

Un accident au Hâvre

Le Havre, 25 janvier. — Un accident qui aurait pu être une catastrophe a empêché le bal qui devait avoir lieu hier soir à l'hôtel-de-ville, au profit des pauvres : le plafond de l'un des salons s'est subitement effondré à la suite d'une explosion de gaz qui s'est produite dans la salle des archives.

Un incident à Naples

Rome, 25 janvier. — Vendredi, à Naples, pendant la promenade du prince héritier, un nommé Andreone déploya un drapeau blanc, criant au prince : « Vous nous avez ruinés, vive François II ! » Puis il exhiba un drapeau rouge en criant : « Vive la République ! »

Il a été arrêté immédiatement.

Le tsarewitch en danger

Saint-Pétersbourg, 25 janvier. — Le tsarewitch vient de courir un grand danger.

Pendant une chasse organisée en son honneur dans les forêts d'Eifora, une panthère, qu'un chasseur avait manquée, a sauté sur le prince héritier.

Le prince Obolenski a asséné un coup de crosse de fusil sur la tête de l'animal et le prince Bariatenski l'a tiré à bout portant.

Un nouveau Chambige. — Un drame passionnel en Algérie. — Trois coups de revolver et dix-sept coups de poignard.

Alger, 25 janvier. — Le nommé Charton a tenté de tuer son ancienne maîtresse; il appartient, paraît-il, à une excellente famille de Paris. Sa victime est une brune âgée de vingt-deux ans, qui fut sa maîtresse pendant trois ans.

Les folies que Charton fit pour elle le brouillèrent avec sa famille. Il fut réduit à travailler pour vivre et vint en Algérie avec elle. Il entra dans la compagnie de l'Est algérien où il gagnait 125 fr. par mois.

Pendant quelque temps, tout alla bien. La jeune fille travaillait de son côté pour augmenter les ressources du ménage, mais lasse de cette vie pénible et séduite par la perspective d'une existence plus gaie que lui promettait un entrepreneur de notre ville, Jeanne Vinckel abandonna Charton et alla habiter rue Ledru-Rollin, dans un appartement meublé que lui loua son nouvel amant.

Charton chercha à la revoir et rôdait depuis quelques jours autour de la nouvelle demeure de Jeanne. Dans la soirée d'hier, en voyant sortir le nouvel amant, Charton monta chez Jeanne et dès qu'elle lui eût ouvert, il tira sur elle trois coups de revolver à bout portant.

La voyant tomber et la croyant morte, Charton se tira deux coups de revolver, un à chaque tempe. En s'affaissant sur sa victime, il s'aperçut qu'elle vivait encore, Charton tira alors un poignard qu'il portait sur lui et en porta dix-sept coups à son ancienne maîtresse. On croit néanmoins que Jeanne en réchappera. Quant à Charton, son état est peu grave. Il regrette son acte de jalousie et demande à tout instant des nouvelles de sa victime.

Le vainqueur du tir aux pigeons

Monaco, 25 janvier. — Le grand prix du tir aux pigeons, consistant en une somme de 20,000 francs et un objet d'art, a été gagné par M. Gajoli, italien, qui a abattu 13 pigeons sur 13.

Le second prix est échu à M. Verri, également italien, 12 pigeons sur 13; le troisième prix au comte de Trantmansdorff et le quatrième prix à M. Kennedy.

C'est la cinquième fois depuis 1884 que les italiens remportent le premier prix.

Un millionnaire mélancolique

Londres, 25 janvier. — M. Charles E. Pratt, qui a hérité récemment de sept millions et s'était fait construire un hôtel magnifique, a mis fin à ses jours dans un accès de mélancolie.

Les fantaisies d'un adjudant allemand

Berlin, 25 janvier. — On vient d'interner à la forteresse de Spandau un adjudant du 3e régiment de uhlans de la garde, en garnison à Postdam.

Ce sous-officier avait une curieuse façon de punir ses hommes.

Dernièrement, un cavalier ayant été en retard pour l'appel, il le plaça seul au milieu de la cour et fit défiler devant lui tous les hommes de l'escadron avec ordre de cracher sur le visage du coupable.

Un cavalier s'étant refusé à exécuter cet ordre, fut puni de la même façon que son camarade.

C'est sur la plainte de ce dernier qu'une enquête a été ordonnée. Elle s'est terminée par la condamnation du sous-officier à la prison de forteresse.

Une académie socialiste en Allemagne

Berlin, 25 janvier. — Après la création d'une école socialiste, voici que le parti s'occupe de fonder également une académie socialiste. Dans la première on reçoit les enfants des ouvriers coreligionnaires, dans la seconde on recevra les adultes du parti auxquels seront faites des conférences et des cours scolaires.

Il y aura, en outre, une vaste bibliothèque, ainsi qu'une sorte de salle d'étude. C'est M. Liebknecht qui a pris l'initiative de cette fondation.

Pour être membre de l'Académie socialiste, il suffira de verser une cotisation mensuelle de 25 pfennigs ou 31 centimes environ.

Le P. Didon à la Madeleine

Paris, 26 janvier. — La quête faite à la Madeleine, à l'issue du sermon du père Didon, a produit la somme extraordinaire de *trente-neuf mille cinq cent quarante-sept francs*.

On sait qu'il s'agissait de recueillir une collette pour la construction d'une église dans un quartier neuf de Rome avec le vocable de Saint-Joachim, patron de Léon XIII. Cette église doit être inaugurée à l'occasion des noces du pape.

Il y a dix ans que le P. Didon n'était pas monté en chaire. Son organe est toujours fort, solide et portant bien, quoique un peu rouillé ; mais on sent qu'il suffirait de deux ou trois discours pour lui rendre toute sa sonorité et tout son éclat. C'est toujours le même tribun sacré, hardi à toucher à tous les sujets palpitants, et ne trouvant rien dans les révolutions sociales politiques ou scientifiques modernes, qui ne puisse s'accorder avec sa foi et dont il ne s'empare et ne s'accommode.

Voici l'analyse de la partie de son sermon, qui est en même temps l'exorde et qui concerne cette église commémorative de saint Joachim, pour laquelle le père Didon faisait appel aux fidèles :

« Il y a à Rome, deux Rome : la capitale de l'Italie et la capitale du monde catholique; la Rome du Vatican et la Rome de la jeune Italie.

» Quand le grand préfet (le baron Haussmann), qui vient de mourir, éventrait Paris pour créer de belles rues et de vastes boulevards, il entreprit des églises : Saint-Augustin et la Trinité en témoignent, il en bâtissait, parce que, s'il ne vient pas, aussi souvent qu'il le devrait, prier dans nos églises, le Parisien est toujours intelligent et qu'il comprend la nécessité de la religion.

« La jeune Italie, aussi, éventre Rome pour créer une ville nouvelle : sous les fenêtres du Vatican, aux Prati di Castello, s'élève un quartier nouveau bâti de maisons superbes et de monuments ; mais il n'y a pas d'église. Ce que voyant, des fenêtres du Palais où il est prisonnier, le Saint-Père s'est affligé. »

L'art français au Luxembourg

Un tableau de M. Edouard Detaille, *Charge du 4e hussards (1807)*, vient d'être offert au musée du Luxembourg par un amateur qui désire garder l'anonyme et qui l'aurait, nous dit-on, payé à l'artiste 125.000 francs.

L'UNION DES ACHATS

PREMIÈRE COMBINAISON

La librairie du *Journal de Roubaix* et les porteurs de journaux acceptent en paiement comme argent comptant, les *Souches* des Bons de l'*Union des Achats*.

La souche du bon de 0,50 c. est reprise pour 1 c. (cinq souches pour un numéro du journal).

La souche du bon de 1 franc est reprise pour 2 c. 1/2 (2 souches pour un numéro du Journal.)

Deux souches de bons de 5 francs sont reprises pour 25 c. On peut au moyen de ces souches payer son journal, ses impressions, ses livres, ses fournitures de bureaux, etc., etc.

L'UNION DES ACHATS délivre :

Au prix de 4,50 des bons qui sont acceptés pour *cinq francs* par tous ses adhérents; au prix de 90 centimes des bons valant *un franc* et au prix de

BOURSE DE PARIS

du lundi 26 janvier

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
94 10	3 0/0 1891	94 10	94 .	94 67
95 70	3 0/0	95 55	95 6	95 5 1/2
105 60	4 1/2 0/0 1883	105 42	105 45	105 45
92 10	Italien 5 0/0	92 4	92 40	92 47
19 26	Turc 4 0/0	19 17	19 15	19 17
492 50	Egypte 6 0/0	491 ..	491 .	491 75
75 15/16	Extérieure 4 0/0	75 7/8	75 7/8	75 16
92 1/2	Hongrois 4 0/0	92 1/2	92 1/2	92 5/8
56 80	Portugais 3 0/0	56 9/16	56 9/16	56 9/16
96 7/16	Consolidés anglais	.. ./.	.. /	.. ./.
98 1/8	Russe 1880	98 1/4	98 1/4	98 5/16
98 1/8	Russe 1889	.. ./.	.. ./	.. ./
.. ./.	Russe 1890	.. ./.	.. /	.. ./.
	Sociétés de crédit			
4400 ..	Banque de France	4300 ..	4326 ..	4315 .
560 ..	Banque d'Escompte	557 ..	557 ..	556 ..
842 50	Banque de Paris	838 ..	838 ..	835 ..
1290 ..	Crédit Foncier	1275 ..	1275 ..	1276 ..
420 ..	Crédit Mobilier	... ..	... .	... ..
835 ..	Crédit Lyonnais	835 ..	835 ..	836 ..
623 75	Banque Ottomane	620 .	622 .	622 ..
	Chemins de fer			
1855 .	Nord	1860 ..	1860 ..	1860 ..
1515 ..	Paris-Lyon-Méditer	1506 ..	1505 ..	1505 ..
.... ..	Orléans	.... ..	.... ..	.... ..
545 ..	Autrichiens	545 ..	545 ..	546 ..
303 75	Lombards	300 ..	300 ..	306 ..
346 25	Nord Espagne	345 .	345 .	342 .
307 50	Saragosse	308 ..	308 ..	307 ..
	Valeurs diverses			
1462 75	Gaz Parisien	1475 ..	1475 ..	1463 ..
66 ..	Métaux	65 ..	65 ..	65 ..
39 ..	Panama	39 ..	39 ..	28 ..
2410 .	Suez	2432 ..	2437 ..	2436 ..
	Mines			
... ..	Rio-Tinto	592 ..	592 ..	591 ..
... ..	Tharsis	171 .	171 .	172 ..
.. ..	de Beers	428 75	428 75	428 75

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 26 janvier 1891

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
95 60 ./.	3 0/0	95 60 ./.
94 .. ./.	3 0/0 1891	94 .. ./.
95 80 ./.	3 0/0 amortissable	96 .. ./.
105 42 1/2	4 1/2 0/0 1883	105 40 ./.

BOURSE DE LILLE

du lundi 26 janvier

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COUR PRÉCÉD
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	110 50	133 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	120 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	507 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	417 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	417 ..
Lille 1887	... ..	398 ..
Lille 1890 (libérée)	... ..	481 ..
Lille 1890 (non libérée)	... ..	480 ..
Armentières 1886	495 .	490 ..
Armentières 1879	... .	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	... .	45 50
Tourcoing 1878	... .	490 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	... .	113 50
Département du Nord	... .	105 50
Banq. du Nord et du P.-de-C., Verley, Decroix, Cie	... .	1182 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce (act. anc.)	... ..	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	... .	275 ..
Caisse Platel et Cie	...	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	...	605 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	407 50	408 75
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	... ..	1125 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. nº 37, act. 500 fr. p.	... ..	530 .
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payés	....	2250 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	... ..	435 .
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	... ..	220 50
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	... ..	500 .
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.	... ..	150 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)	... ..	25 .
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	... ..	512 .
Delgutte et Cie	... ..	516 25
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t. p.	... ..	2005 ..
Biache-Saint-Vaast	... ..	3600 .
Denain et Anzin	... ..	840 .
Obligations Nord	... ..	820 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	... ..	467 .
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	220 .
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr.	... ..	506 .
Chemins de fer économiques du Nord	... ..	531 25

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	16670.	16680 ..
Anzin 100e de denier	5018.75	5093 75
Béthune 1881		505 ..
Béthune 1877	439.	439 75
Bruay (Pas-de-Calais)	13850	13900 ..
Bully-Grenay le 6e	3180 3185	3190 ..
Carvin		1700 ..
Courrières	41950.75	4200 ..
Campagnac		480 ..
Crespin		300 ..
Douchy		4100 ..
Douaisienne (act. libérée) 500 fr.)		225 ..
Dourges		9300 ..
Escarpelle (Nord)		3505 ..
Epinac		330 ..
Ferfay (Société anonyme)	340.	335 ..
Lens	25250.	25302 50
Liévin		9100 ..
Ostricourt	640.	630 ..
Meurchin		5500 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur		16000 ..
Drocourt		2850 ..
Sincey-le-Rouvray	30.	20 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi		226 75
Vicoigne et Nœux		20050 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Convocation d'électeurs. — Election d'un député à Avesnes et à Béthune

Paris, 25 janver. — Le *Journal Officiel* publiera demain un décret convoquant, pour le 22 février, à l'effet d'élire un député, les électeurs de 1° la circonscription d'Avesnes (Nord), 2° de Béthune (Pas-de-Calais), et 3° des autres arrondissements dont les députés ont été élus sénateurs le 4 janvier.

Mort d'un sénateur

Paris, 25 janvier. — M. le baron Le Guay, sénateur conservateur, est décédé cette nuit à Angers.

L'impôt sur la grande vitesse

Paris, 26 janvier. — A la suite d'une nouvelle entente entre les Compagnies de chemins de fer et le ministre des travaux publics, relativement à la réforme de l'impôt sur la grande vitesse, on prévoit que le prix de transport des voyageurs en troisième classe qui est de 6 centimes 07 par kilomètre, sera abaissé à 4 centimes 09.

Un résultat électoral inattendu

Paris, 26 janvier. — Les élections municipales complémentaires qui ont eu lieu, hier, à Gentilly (Seine), ont donné d'extraordinaires résultats.

MM. Carnot, président de la République, de Freycinet, président du Conseil, Constans, ministre de l'Intérieur, Poubelle, préfet de la Seine, Laurenceau, secrétaire général de la préfecture, et Le Roux, directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine, ont été élus conseillers municipaux.

Voici à la suite de quelles circonstances ce vote bizarre a eu lieu :

La commune de Gentilly comprend deux sections : Gentilly-centre avec douze cents électeurs, qui nomment huit conseillers; et Bicêtre, avec trois mille électeurs, qui nomment dix-neuf conseillers.

Gentilly-centre n'est pas content, parce que ses mandataires ont peu d'influence au sein du conseil municipal, et Bicêtre lui-même n'est pas satisfait parce qu'il se trouve sous la domination de l'Asile, qui ne compte pas moins de quinze cents électeurs.

A Gentilly-centre, il s'agissait de remplacer six conseillers démissionnaires.

Au scrutin de ballotage, hier, il y avait en présence deux listes de protestation : l'une comprenant des citoyens de la localité, républicains modérés, l'autre des personnages officiels.

C'est cette dernière liste qui l'a emporté :

M. Carnot a obtenu 245 voix ; M. de Freycinet, 243; M. Le Roux, 243; M. Constans, 242 ; M. Laurenceau, 242, et M. Poubelle, 241.

Ces six candidats ont été proclamés élus.

L'alliance franco-russe

Vienne, 26 janvier. — Une note officieuse, envoyée de Saint-Pétersbourg à la *Correspondance politique* s'occupe de la question de l'alliance franco-russe.

Répondant à certains cercles qui demandent la conclusion formelle d'un traité, la note en question déclare que dans ce moment il n'y aurait aucune utilité à confirmer par une convention en bonne et due forme l'accord des deux Etats. Etant donné les rapports d'excellente amitié qui existent entre la France et la Russie, on est parfaitement sûr que ces rapports pourraient se changer, au moment nécessaire, en une alliance formelle. Les sentiments du peuple français et de son gouvernement font prévoir que dans toutes les éventualités, la France sera un allié sur lequel la Russie peut compter absolument ; on se contente de cette constatation jusqu'à nouvel ordre.

Dissolution du Reichsrath autrichien

Vienne, 26 janvier. — La dissolution prématurée et tout à fait inattendue de Reichsrath cause une vive sensation dans les cercles politiques.

La chose était tellement imprévue qu'on ne sait encore comment expliquer cette mesure.

Voyage de François-Joseph à Rome

On télégraphie de Rome au *Gaulois* :

« Il résulte de renseignements puisés à bonne source que le roi Humbert a été avisé, par une lettre autographe, de l'arrivée à Rome, pour le mois de mars prochain, de l'empereur François Joseph. »

Il est peu probable que ce renseignement soit confirmé. La dépêche suivante, adressée au *Journal des Débats*, donne une nouvelle plus vraisemblable :

« Rome, 25 janvier. — Je crois savoir que l'empereur François-Joseph a, dans une lettre personnelle adressée au roi Humbert, annoncé la prochaine visite à Rome de l'archiduc-François-Ferdinand, qui viendrait remercier le souverain du collier de l'Annonciade qui lui a été récemment conféré. »

La santé de l'empereur d'Allemagne

Berlin, 26 janvier. — Divers bruits courent depuis quelques jours sur l'état de santé de l'empereur.

Voici, après informations prises à bonne source, ce qui en est :

L'empereur souffre depuis quinze jours, d'une inflammation des amygdales, et, comme il ne veut pas suivre les recommandations des médecins, aucune amélioration ne se produit.

Tout ce que l'on a pu obtenir de lui, c'est de le faire renoncer à parler en public. C'est pourquoi il n'a pas prononcé l'allocution d'usage à la fête des Ordres.

Les médecins qui soignent le souverain affirment qu'il n'y a là qu'un mal passager et sans importance.

Ils ont fait cette déclaration d'une façon très catégorique pour couper court à des commentaires sur la nature desquels on ne peut pas appuyer.

Le testament du Pape

Rome, 26 janvier. — On dit que S. S. Léon XIII aurait confié son testament au cardinal de Ruggiero, qui est un de ses deux exécuteurs testamentaires.

Sa Sainteté aurait, assure-t-on, ajouté à ce testament un codicille qui serait destiné à être communiqué au Sacré-Collège, avant la réunion du conclave.

La duchesse d'Uzès à Rome

Plusieurs journaux ont publié, hier, une dépêche de Rome annonçant que la duchesse d'Uzès avait été reçue par le pape et lui avait remis 500,000 francs.

Le directeur du *Gaulois* ayant télégraphié à Mme la duchesse d'Uzès pour contrôler la véracité de cette nouvelle, a reçu, hier soir, la dépêche suivante :

« Rome, dimanche, 5 heures. — Bruit absolument inexact. Je n'ai pas encore eu l'honneur d'être reçue par le Saint-Père.

» Remerciements, » Duchesse d'Uzès.

Une suggestion criminelle. — Une jeune femme tuée par son mari. — Meurtre commandée par un tiers.

New-York, 26 janvier. — On télégraphie de Pittsbourg :

« Un individu a été arrêté ici, sous l'inculpation d'avoir hypnotisé un nommé Joseph Faulk et de l'avoir incité à tuer sa femme.

» Le meurtrier, dont les facultés mentales sont très affaiblies, a déclaré que le prévenu s'était donné pour le Messie et lui avait enjoint de tuer Mme Faulk, en matière de sacrifice à Dieu. Il lui a été impossible de résister à cet ordre. »

Une ville bombardée dans la République Argentine. — Plusieurs tués et blessés

Buenos-Ayres, 26 janvier. — La ville de Corenel a été bombardée; il y a eu plusieurs tués et blessés.

Les efforts des troupes tendent à resserrer les insurgés dans le district de Coquimbo.

Chambre des Députés

Séance du lundi 26 janvier 1891

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à deux heures.

La Chambre adopte par 312 voix contre 27 un projet de loi ouvrant un crédit de 150.000 francs destiné à venir en aide aux victimes des inondations du Soudan français.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Baïhaut sur l'application de l'article 16, de la convention du 25 mai 1883, avec la Compagnie de P. L. M. MM. de Freycinet, Guyot, Rouvier, Etienne sont au banc des ministres.

M. Baïhaut. — Les auteurs des conventions de 1883 ont entendu réserver tous les droits du gouvernement qui est le principal bailleur de fonds des grandes compagnies; le budget fournit deux milliards.

Cette charge serait plus considérable encore si l'Etat, au lieu de faire les conventions, avait assumé la construction des lignes à construire.

L'orateur critique la clause de l'exploitation partielle. M. le ministre des travaux publics a lui-même fait les plus grands efforts pour remédier à cette situation ; il s'agit pour le moment de savoir comment doit être interprété l'article de la convention de 1883.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

26 janvier.

ROUBAIX-TOURCOING. — Bourse toujours calme comme tenue des cours et comme activité des transactions.

On a enregistré 115,000 kil. comme suit :

Caisse de liquidation de Roubaix-Tourcoing. Buenos-Ayres type 1 : sur janvier 15,000 kil. à 5.35, 10,000 à 5.32 1/2 ; sur février 5,000 kil. à 5.32 1/2, 5,000 à 5.30.

Sur avril, 15,000 kil. à 5,42 1/2; sur mai, 10,000 à 5,45; sur juillet 5,000 à 5,47 1/2; sur août, 5000 à 5,50; ensemble 70,000 k.

Caisse de Liquidation de Tourcoing : Buenos-Ayres type I : sur juillet 5,000 kil. à 5.50, 20,000 à 5.47 1/2 ; sur août 20,000 à 5.50 ; ensemble 45,000 kil.

ANVERS. — Nouvelle chûte de 2 1/2 centimes sur tous les mois. Tendance calme.

On a traité : 5.000 kil. sur février, 10,000 sur mars, 10,000 sur juin, 25,000 sur juillet, 25,000 sur août. Total de la journée, 75,000 kil.

REIMS. — Les cours, samedi, étaient à peine soutenus. On a traité 2,000 kil. sur janvier à 5,90 et 4,000 kil. sur février à 5.77 1/2.

LEIPZIG. — Marché calme sans changement dans les cours.

Ventes 55,000 kil.

LE HAVRE. — Les mois de février à avril ont baissé de cinquante centimes, les autres de un franc. Tendance soutenue. Ventes 225 balles.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.